

Ecole Privée Notre Dame de Grâce - St Joseph

24-26 Avenue Auguste Daillan

13910 MAILLANE

Téléphone - 04 90 95 74 20

notredamedegracesaintjoseph@orange.fr



TARIFS

Année scolaire 2023-2024

L'établissement privilégie le règlement par prélèvement.

Les prélèvements auront lieu le 10 du mois.

<p>➤ Contribution :</p> <p>Pour les maternelles :</p> <p>38€ par mois et par enfant soit 380€ par an et par enfant.</p> <p>Pour les primaires :</p> <p>42€ par mois et par enfant soit 420€ par an et par enfant.</p> <p>➤ Cotisation APEL</p> <p>22€ par an</p> <p>➤ T-Shirt</p> <p>7€ par enfant</p>	<p>➤ Cantine :</p> <p>- 5,60€ le repas pour les demi-pensionnaires à l'année:</p> <p><i>Merci de cocher la formule choisie:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 196€ pour 1 jour par semaine<input type="checkbox"/> 392€ pour 2 jours par semaine<input type="checkbox"/> 588€ pour 3 jours par semaine<input type="checkbox"/> 784€ pour 4 jours par semaine <p>Inscription à l'année lors de l'inscription de votre enfant avec choix du(des) jour(s).</p> <p>- 7€ le repas exceptionnel.</p> <p>Par chèque joint à la feuille d'inscription, sous enveloppe. A déposer dans la boîte aux lettres dans la cour des élémentaires. Le feuillet d'inscription est <u>à rendre le lundi précédant la semaine concernée</u>, il est téléchargeable sur notredamedegrace.fr.</p>
---	---

- par prélèvement mensuel
- par chèque unique à donner la semaine de la rentrée

➤ **Garderie :**

- **3€** la séance facturée à échéance

- par prélèvement mensuel
- par chèque mensuel

Pour tout renseignement ou difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école.

Le chef d'établissement Marie GAUGAIN